

Atelier 2

Travailler en Europe, aujourd'hui, demain

Animatrice : **Louise Guillot**, Jeunes européens, France

avec **Christine Fernandez-Maloigne**,

Vice-Présidente Relations internationales, université de Poitiers

Rapporteur: Jean Bouvier d'Yvoire, DGESIP

Témoignage d'ouverture

Avoir effectué un séjour d'études à l'étranger est une expérience qui marque, non seulement celle ou celui qui l'a connue mais aussi, le cas échéant, ses enfants qui souvent ressentent le besoin de vivre aussi cette expérience.

Séjourner à l'étranger pour y étudier ou y travailler, c'est connaître une expérience de dépaysement, se frotter à un autre mode de vie (cuisine, rapport à l'administration, rapport aux autres, etc.) – ce qui n'est pas facile ; cela amène à prendre conscience de ses attachements, à apprécier ce qu'ils mettent en jeu, à apprendre les relativiser.

85% des jeunes qui partent travailler à l'étranger ont fait auparavant un séjour d'études à l'étranger. L'université joue un rôle important en préparant de tels séjours. L'université de Poitiers à travers son service des relations internationales forme ainsi les étudiants à rédiger un CV en langue étrangère, elle organise des cafés internationaux et des rencontres interculturelles. Elle offre plusieurs licences option international (en chinois, russe, portugais, allemand, italien...).

Quelles peuvent être les motivations pour travailler à l'étranger ?

Elles peuvent être :

- **professionnelles** : besoin économique, salaire et niveau de vie, opportunités d'évolution professionnelles, perspective de carrière, désir d'échapper à l'approche discriminante des diplômés que l'on rencontre en France du fait d'un autre rapport au travail, désir de connaître et d'avoir d'autres pratiques professionnelles....
- **personnelles** : relations, rapprochement familial, recherche d'une qualité de vie différente, désir de développement personnel (« à l'étranger on est différent.e »)...
- **citoyennes** : expérimenter une citoyenneté plus large, découvrir et vivre une autre culture, apprendre et pratiquer une autre langue, sortir de chez soi en étant chez des voisins qui ont une histoire, une langue, une culture différentes mais proches, peut-être pas seulement pour faire des affaires, mais aussi connaître ces différences.

Comment l'enseignement supérieur peut-il favoriser ces motivations ?

Pour développer ces motivations, les établissements d'enseignement supérieur devraient **prendre en compte les motivations** des étudiants candidats à une mobilité et ne pas sélectionner les candidats sur la base de leurs notes.

Il faut **favoriser la confiance de l'étudiant en lui-même** et sa responsabilisation dès sa première année d'études, tout en lui offrant un accompagnement approprié à sa recherche de stage à l'étranger. Comme le font plus souvent les écoles, les universités pourraient mobiliser leurs *alumni* et susciter des interactions intergénérationnelles pour faire connaître les métiers et les opportunités de travail à l'étranger, pour mettre à profit des réseaux et des possibilités de stages à l'étranger.

Il faut **développer les possibilités de stage à l'étranger** en particulier **dans les formations professionnalisantes et les formations courtes** de BTS : la plus valeur de stages à l'étranger est attestée pour les étudiants en IUT. Pourquoi y a-t-il si peu de possibilité en BTS ?

L'attention portée à l'accueil d'étudiants étrangers contribue à développer la confiance des étudiants qui sont ainsi plus nombreux à vouloir faire l'expérience d'un séjour à l'étranger.

Inciter les personnels administratifs des universités à effectuer une mobilité à l'étranger leur permet ainsi d'être de meilleur conseil pour inciter les étudiants à une expérience à l'international.

Quelles compétences acquérir pour se préparer à travailler dans un autre pays européen ?

La pratique des langues étrangères, le goût pour apprendre (d')une autre culture ; la curiosité et l'ouverture d'esprit ; le fait d'accepter de sortir de sa zone de confort, de se décentrer, l'adaptabilité ; savoir se rendre opérationnel, savoir exporter sa « valeur ajoutée »...

Ainsi formulées, la plupart de ces « compétences » sont plutôt des qualités personnelles qui ne sont pas concrètement explicitables et formalisables : les compétences au sens strict du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) peuvent être testées : c'est le cas de la compétence dans une langue étrangère mais non de l'« ouverture d'esprit » qui renverrait au fait de savoir trouver les ressources pour résoudre un problème.

En ce sens, l'université en tant que lieu d'échanges et de rencontres entre les étudiants ayant des cultures différentes, pourrait / devrait davantage s'attacher à encourager le développement de ces compétences non-formelles. Cela peut notamment passer par l'engagement des jeunes dans le tissu associatif étudiant et le partage avec les étudiants étrangers présents dans les campus.

Comment les établissements d'enseignement supérieur peuvent-ils préparer à l'acquisition de ces compétences ?

Renforcer l'**apprentissage des langues** pour non spécialistes y compris dans les filières professionnelles. Eviter de recourir à des supports et documents systématiquement traduits dans la langue nationale et développer le plurilinguisme comme le font de « petits » pays aux langues moins diffusées.

Offrir des cours sur les civilisations et cultures étrangères pour non spécialistes dans la perspective d'une expérience dans les pays concernés. **Développer des formations qui tiennent compte des approches que d'autres pays peuvent avoir des savoir-faire et des savoirs enseignés.** Ainsi, par exemple il y a de grandes différences dans la conception et la pratique des soins auxquelles devraient se former les étudiants infirmiers.

Permettre et faciliter des **années de césure** avant la première année de licence en garantissant au bachelier l'inscription dans l'établissement d'enseignement supérieur acquise à l'obtention de son bac (ou avant la première année de master en garantissant son inscription dans l'établissement d'enseignement supérieur acquise à l'obtention de sa licence). Faire en sorte que des moyens soient débloqués pour pallier les inégalités de ressources afin de donner à tous un droit à la mobilité en Europe.

Avoir des établissements d'enseignement supérieur où **une part plus importante des personnels aurait connu l'expérience d'un séjour professionnel à l'étranger.**

Quels outils ?

Le **CV européen** et l'**Europass** ne sont pas promus par les établissements d'enseignement supérieur : **une action volontariste de promotion de cet outil** est très souhaitable.

Un statut du stagiaire européen devrait s'accompagner d'une harmonisation des droits par le haut, or la France est le pays où le stagiaire est le plus protégé (par ex., en Belgique, le stagiaire n'a pas toujours d'indemnité).

Le développement de la mobilité européenne dans les formations en apprentissage devrait être une priorité, par delà les difficultés administratives et de statut juridique. **Financer une base de données des entreprises offrant des places d'apprentis dans les différents pays d'Europe** serait un premier pas : elle pourrait être connectée sur le portail européen de recherche d'emploi EURES. Par manque de temps, les participants n'ont pu aborder plus en détail les obstacles et difficultés administratives qui freinent, voire entravent, certaines mobilités, que ce soit dans le cadre d'un premier emploi à l'étranger ou d'une mobilité dans le cadre professionnel. Il serait intéressant d'approfondir ce sujet afin de trouver des solutions concrètes pour y pallier.

Annexe

Liste des participants

Sarah	Bordes	Directrice du développement international, ISIT
Jean	Bouvier d'Yvoire	Mission expertise et conseil, DGESIP, MESRI
Christine	Bruniaux	Cheffe du département Lien formation – emploi, DGESIP, MESRI
Léo	Chambrette	Parlement européen des jeunes
Juliette	Charbonneaux	CELSA
Camille	Désiré	Chargé de projet Mooc, Animafac
Christine	Fernandez-Maloigne	Vice-Présidente Relations internationales, université de Poitiers
Manon	Garcia	Erasmus Student Network
Baptiste	Gauthey	Parlement européen des jeunes
Marilou	Guenin	Parlement européen des jeunes
Louise	Guillot	Jeunes Européens France
Killian	Marcelin	Trésorier du BNEI ENSEEIHT / Parole étudiante
Ait	Marwa	AFEV
Jarod	Mercier	UNEF
Sabrina	Pawlak	Chargée de mission International, CROUS
Christof	Rooms	K. De Groote Hogeschool, Anvers - U. Le Havre
Mélanie	Salvan	AFEV
Noemi	Van Meir	K. De Groote Hogeschool, Anvers - U. Le Havre
Mélanie	Vieville	FAGE